

LE JOUR, 1950
15 MARS 1950

MESURES « PROVISOIRES »

Les mesures « provisoires » prises par la Syrie « pour défendre ses intérêts économiques et monétaires » ressemblent beaucoup plus à des mesures vexatoires qu'à un acte réfléchi. Elles vaudront ce que valent les dispositions de cette nature, ce qui veut dire que le temps se chargera de montrer ce qu'elles portent en elles de négatif et de déraisonnable. On pouvait s'y attendre d'ailleurs, étant donné la procédure insolite suivie par le Gouvernement de Damas.

Lorsque la Syrie demande au Liban de garantir en fait sa monnaie et d'unifier en tout sa législation économique avec la sienne, c'est une prétention qui va si loin et qui touche au politique de si près que l'étonnant serait que le Liban y consentît. On ne pouvait pas douter de cela à Damas. Le Liban s'est assez battu pour ses libertés essentielles pour ne se décider en aucun cas à les sacrifier pour un caprice.

La Palestine du Mandat a vécu en état de séparation douanière avec ses voisins ; elle n'en est pas morte. Nous n'en mourrons pas non plus. Pour les inconvénients passagers que peuvent nous valoir les mesures syriennes si elles sont maintenues, les ennuis du côté syrien seront beaucoup plus grands.

Le plus choquant dans le procédé est son caractère intransigeant et brutal. En vérité, s'il s'agissait d'Israël, la Syrie ne se fut pas comportée autrement. L'oubli du concours apporté par le Liban à la Syrie au cours de ses vicissitudes diverses est une chose aussi décevante qu'édifiante : Nous rappellerons de notre côté la longue suite de mesures désagréables dont nous avons été l'objet du côté syrien ces dernières années. La plus visible fut cette interdiction du transport du blé syrien au Liban au moment où le Liban en avait un pressant besoin ; nous avons en outre supporté longtemps, au profit de la Syrie, une lourde aggravation des droits sur le blé, aggravation sans réciprocité qui a correspondu pour nous à un véritable tribut.

Mais nous ne ferons pas ici le bilan d'une querelle toute gratuite. Le temps de la raison viendra. Nous avons la solidité et la patience qu'il faut et nous savons que le proche avenir montrera où est le droit et où sont les intérêts de chacun. Dans l'intervalle, les Syriens constateront par eux-mêmes que les questions de cet ordre ne se règlent pas à coups de poing. C'est l'opinion syrienne qui se chargera d'en apporter la preuve.

Mais la Syrie n'a-t-elle pas assez de complications comme cela pour en ajouter une et de cet ordre de grandeur ?